



CAFÉ 99

HENRI HORTENSE

99 A L'ARTISAN FOURREUR 99

99 TAIL

TRANSFORMATIONS

REPARATIONS

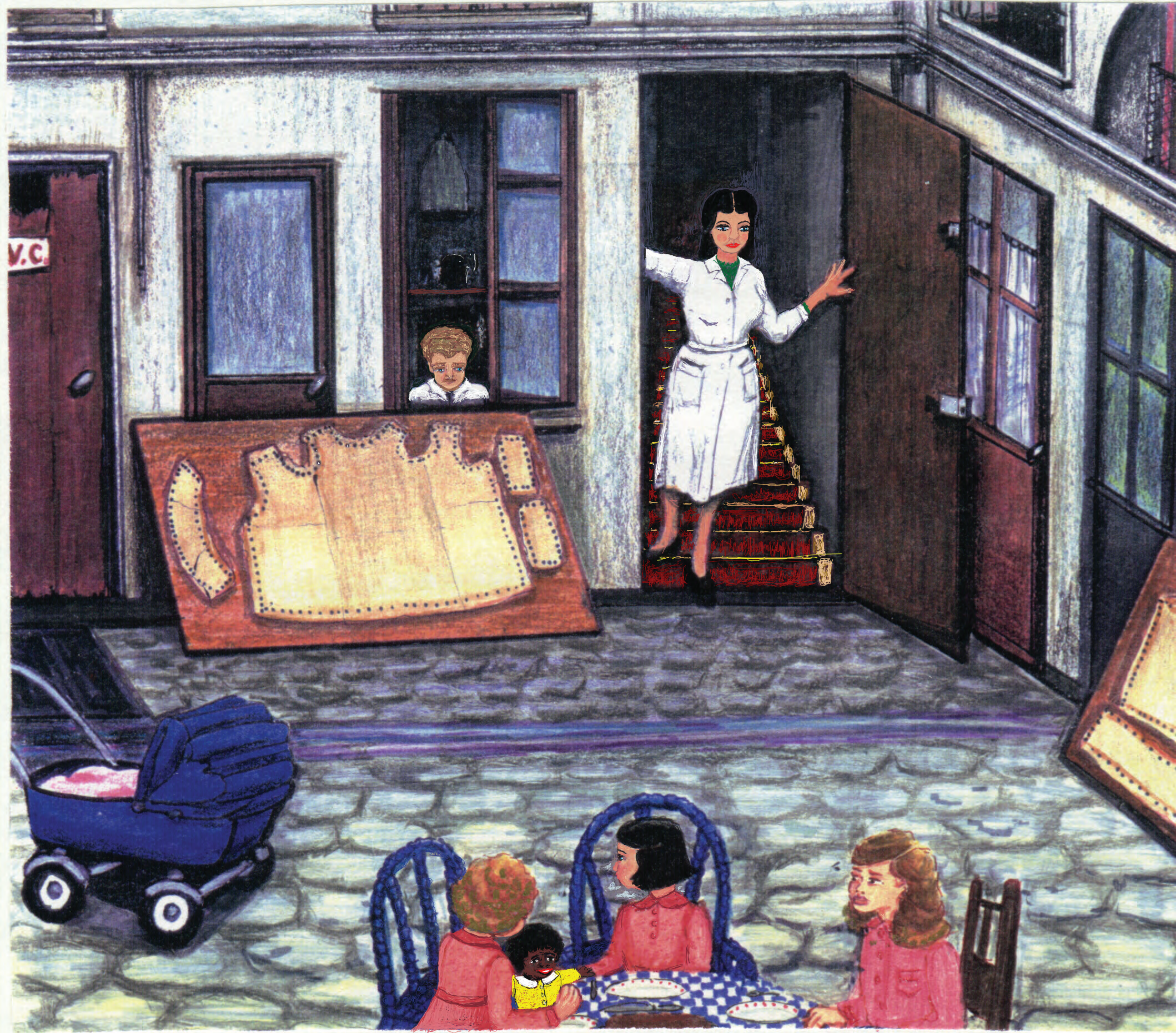
Elias

Bruno













99 À L'ARTISAN FOURREUR 99

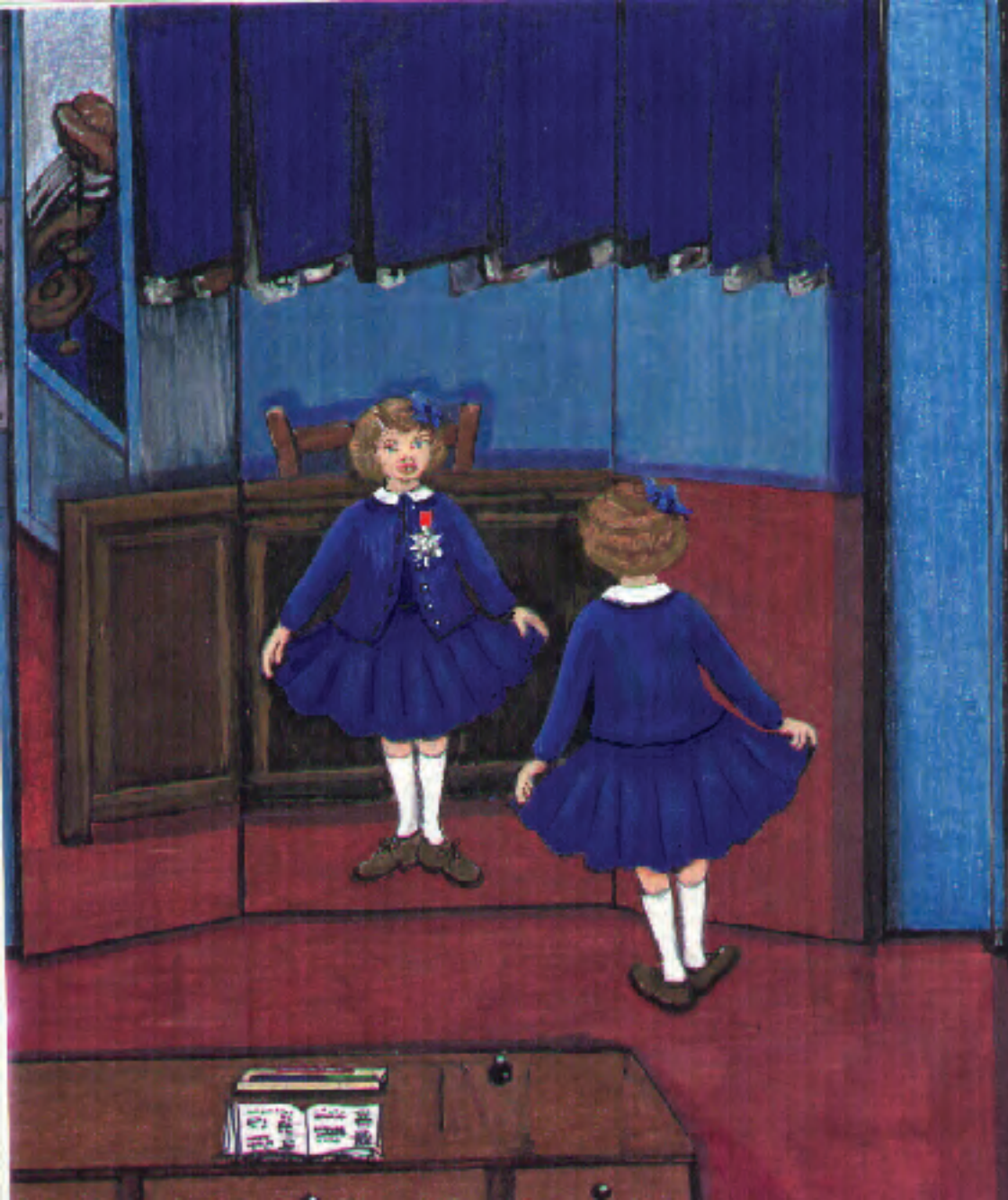
99 TAILLEUR 99

sales juifs!



sales juifs!

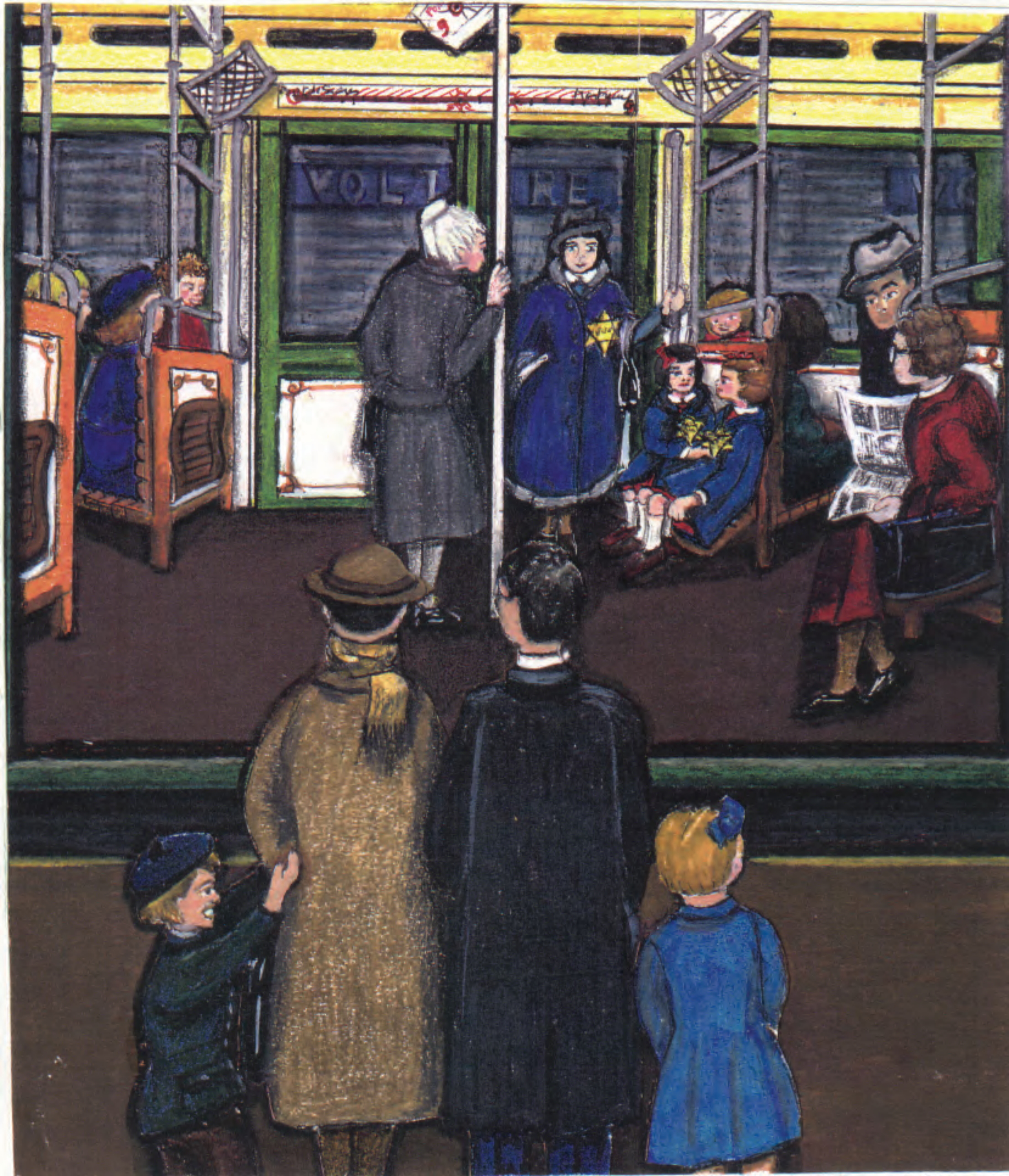










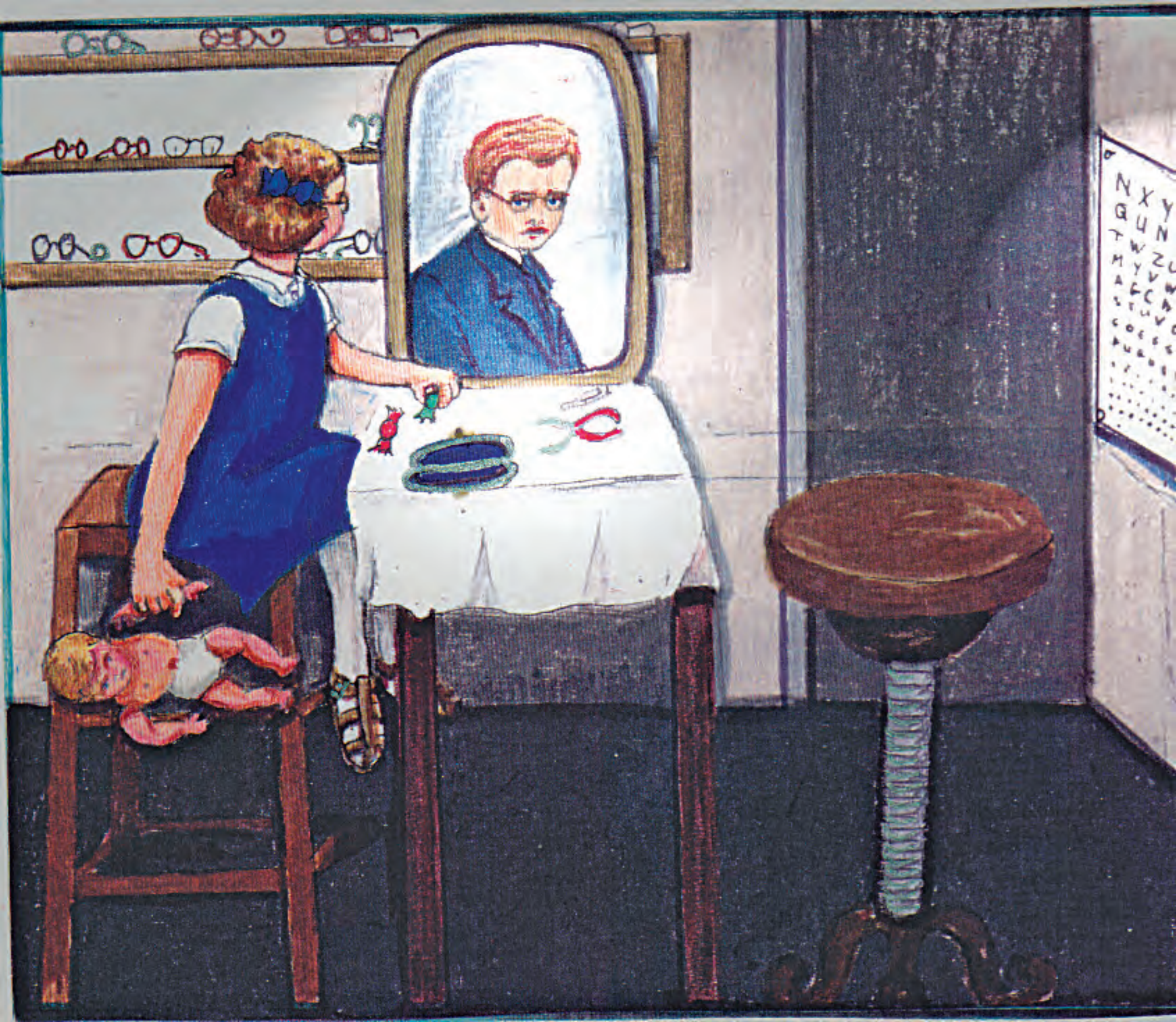




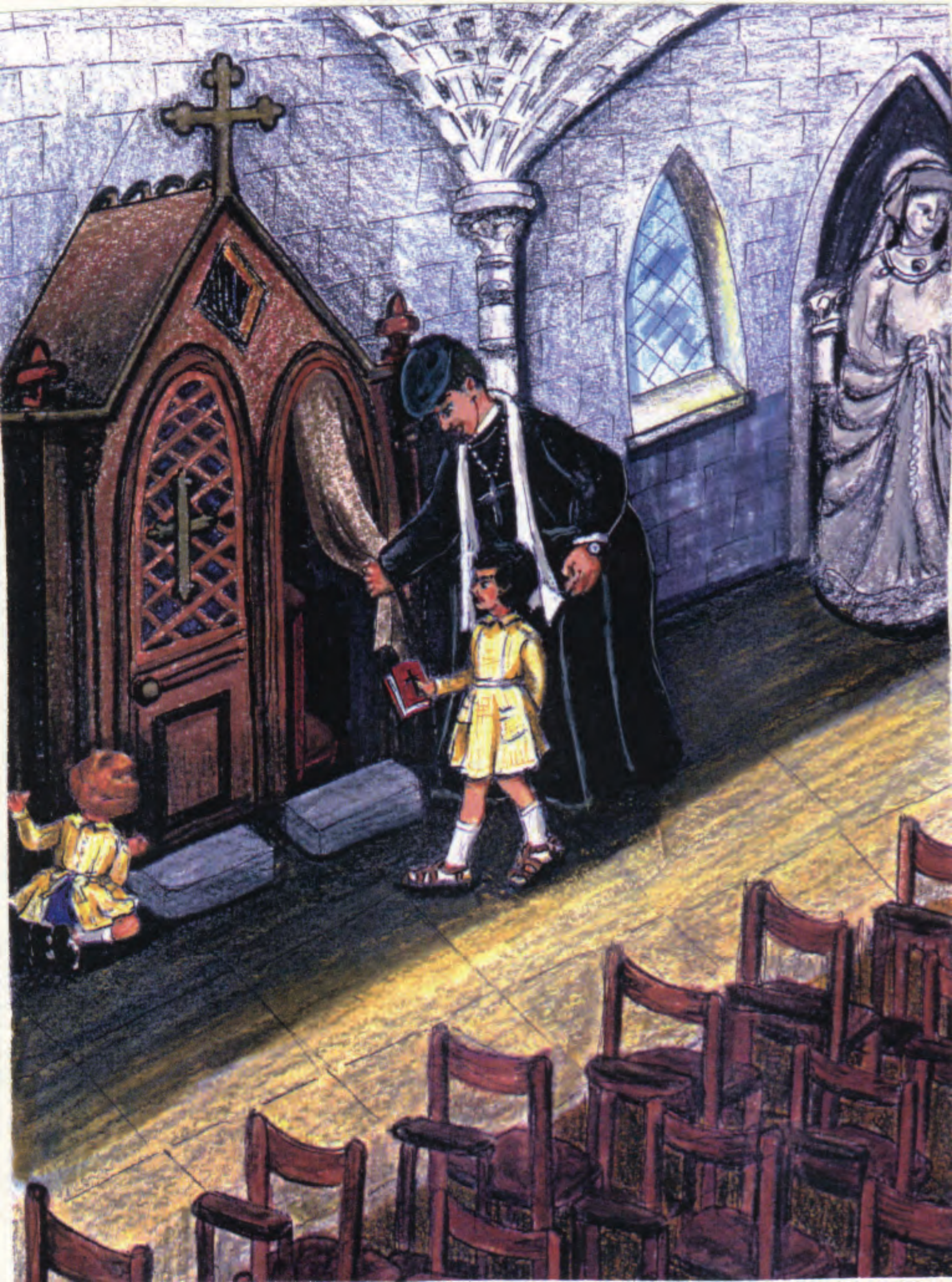
















OUVERTURE DU CAMP DE DRANCY



4232 hommes internés à DRANCY, cet ensemble d'HLM inachevé où tout manque

Les autobus les conduisent à DRANCY. Ce sont les rafles qui vont inaugurer ce camp installé à la hâte dans un ensemble d'immeubles HLM inachevés où tout manque : cloisons et toilettes. Des latrines sont installées dans la cour.

**A l'arrivée au camp,
ils sont 4.232 hommes internés,
dont 1500 Français ou naturalisés.
Sur 4232 raflés, plus de 3.200
sont du XI^e.**







Pelletteries en Gros

LÉONCE T~~OURNE~~

10 RUE DU FAUBOURG DES BONNES ENFANTS
PARIS 9

PARIS 9

LONDRES

NEW YORK

27 Juin 1944

Monsieur ELIASH

99 Rue de Charonne

PARIS

Je vous prie de vous rappeler que vous ne pouvez rester
artisan en fourrures et continuer à être inscrit au
Registre des Métiers dans les limites restrictives
imposées par les Ordonnances des Autorités d'Occupation.

Je vous prie aussi notamment que vous ne devez
avoir ni boutique, ni magasin, ni stock, ni clientèle
particulière. Vous devez travailler uniquement à l'acq
pour le compte de maisons de fourrures, et vous voudrez
bien m'adresser les attestations des entreprises pour
le compte desquelles vous travaillez.

Je crois utile de vous souligner les graves
responsabilités personnelles que vous pourriez encourir
si vous contreveniez à ces prescriptions.

Veuillez m'exprimer, Monsieur, l'assurance de mes
sentiments distingués.



NS ELECTRIQUES & MÉCANIQUES



ATELIERS DE DRANCY - SEINE



BUREAUX & ATELIERS DE PARIS

PARIS. 10 juin 1941

Ateliers de DRANCY

Bâtiment du 99, rue de Charonne

Monsieur ELIASH

Fourreur

99, rue de Charonne

PARIS (XI)

TÉLÉPHONE
BUREAUX & Rouquette 95-64
MAGASINS & 2 lignes groupées

Agence Télégraphique
MATERGELLE - PARIS

COMPTES CHEQUES POSTAUX
PARIS 336.69

EXPEDITIONS

Toutes les marchandises doivent être
expédiées aux Magasins de Paris

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toutes nos propositions de marchés, d'achat
ou de vente sont faites sans engagement et le
magasin est tenu de donner suite à toutes
demandes de la réponse des clients.
Nos marchandises sont livrées nettes et
payables à nos ateliers, même lorsque nous
expédions toujours aux risques et profits des
destinataires.

La garantie est fournie au remplissage ou à
la réparation de la pièce défectueuse dans nos
ateliers. En outre, nous nous réservons le droit
de nous approprier les pièces défectueuses ou
non conformes aux spécifications. Les pièces
livrées sans garantie ne sont pas garanties.
Tous les marchés de réparation ou de
pièces, installés ou accessoires, appartiennent à
certains attributs de propriété.
En cas de non-paiement, le Tribunal de
Commerce de la Seine est compétent.

RECOMMANDES

Monsieur,

J'ai l'avantage de vous retourner ci-joint la
lettre de Me Edouard Pierre du 5 courant, ainsi que
la copie de la lettre que nous aurons à échanger, et
ainsi également le compte des loyers qui me sont dus.

Je vous donne mon bon accord sur le texte de la
lettre à échanger, et sur le compte des loyers.

Je vous donne également un dernier bon accord sur
le nouveau délai que vous me demandez pour me régler,
c'est-à-dire le début de la semaine prochaine.

Toutefois ces accords amiables s'entendent à la
condition expresse de l'exécution du règlement et de
l'échange de lettre dans le délai ci-dessus, faute de
quoi, nous reprendrions chacun notre liberté d'action.

Ainsi qu'il est dit dans le texte de la lettre de
votre Avocat-Consell, l'échange de lettres en question
ne saurait naturellement avoir lieu qu'accompagné du
règlement.

Dans l'espoir que vous voudrez bien enfin réaliser
vos promesses de paiement,

Je vous présente, Monsieur, mes salutations dis-
tinguées.

Signature LG/CF
Année 3

CARTE DE DÉPORTE POLITIQUE

DELIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

TITULAIRE : *ELIAS SROL Israelis*

Né le : *5 mars 1908 à SCHAWLI (Lituanie)*

Domicile : _____

Interné du *20 Août 1941 au 26 mars 1942*

Déporté du *27 mars 1942 au 19 Avril 1942*

Carte établie le : *29 novembre 1955.*

Pour le Ministre
et par délégation

Le Délégué Inter-Département

Le Titulaire,

Israelis

CARTE DÉLIVRÉE
A UN
AYANT CAUSE















MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

Département de SEINE

CARTE DE PILLÉ OU SPOLIÉ

N° 5687

Déclaré le 5.1.1954

à Madame Ave Elias

Adresse actuelle 99 rue de Charonne

Paris (11^e)

Lieu du sinistre 99 r. de Charonne

Date du sinistre : Août 1941

Signature du titulaire

Pour le Préfet

Le Secrétaire général

de l'Office départemental



Soyez U.S.R.E. les bienvenus! FOYER du 11^{me} arr.







Chère Marguerite: Je ne voudrais pas revenir sur
ce mauvais piteux, comme je crois que nous vous devons
un gros merci, nous avons toujours senti que si mon
Mami était encore vivant c'est bien grâce à votre présence
dans notre maison au moment de la persécution.
Une chose nous a tous frappé: c'est ta mémoire.
Cette chose me fait un peu peur, tu te souviens
peut-être que j'étais juif. Je ne t'ai peut-être
pas toujours bien compris. Tu, tu Marguerite il
faut m'excuser et même me pardonner, si tant
qu'une mauvaise occasion, je n'en avais certainement





PH. M. KACEF.













פנ
הרב הגאון הקדוש
המקובל ה"ק
שלמה עזריאשו
וצלה בעה"מ
ר' שם שבוואחלמה
נח יך אדר תרפו
תוצבה





















ROYAL CHARLES
SCHOOL
K 2
HB 15 62 1979















RMS 'CARMANIA' photographed on board.









PARC À JEUX

RÉSERVÉ AUX ENFANTS

INTERDIT AUX JUIFS

IL FAUT AUSSI BALAYER LES



JUIFS

POUR QUE NOTRE MAISON SOIT PROPRE

